



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des géosciences
et de l'environnement

Géographie

Plan d'études

En vue de l'obtention d'une attestation d'acquisition de 60 crédits
d'études en géographie, de niveau Baccalauréat universitaire (BSc)

Faculté des géosciences et de l'environnement
Université de Lausanne

Entrée en vigueur | 20 septembre 2011



Faculté des géosciences et de l'environnement | www.unil.ch/gse

Plan d'études 2011-2012

Géographie en discipline externe, 60 ECTS

Ce plan d'étude s'adresse à tout étudiant souhaitant obtenir une attestation d'acquisition de crédits d'études au sens de l'article 61 du Règlement de la Faculté des géosciences et de l'environnement. Le cursus de 60 crédits ECTS est réparti en deux parties.

La première partie (année 1) est propédeutique et compte pour 21 crédits ECTS.

La seconde partie (années 2 et 3) compte pour 39 crédits ECTS. Elle est répartie en un module de géographie physique de 18 crédits ECTS (dont 12 obligatoires) et un module de géographie humaine de 21 crédits ECTS (dont 15 obligatoires).

Le Règlement du programme de « Géographie » en vue de l'obtention d'une attestation d'acquisition de 60 crédits ECTS d'études de géographie de niveau Baccalauréat universitaire décrit les conditions d'application du Plan d'études.

1.1. Partie propédeutique (année 1)

1.1.1. Module 1 : Enseignements de base

Enseignement	Enseignant(s)	Hiver	Été	Évaluation	Crédits
Systèmes territoriaux I	R. Véron E. Reynard	28C		Écrite (2h)	3
Systèmes territoriaux II	A. Da Cunha S. Lane		28C	Écrite (2h)	3
Géographie du cycle de l'eau I	E. Reynard	28C		Écrite (2h)	3
Géographie du cycle de l'eau II	E. Reynard		28TP	Pratique	3
Méthodes quantitatives I	F. Bavaud	28C 14E		Contrôle continu	3
Méthodes quantitatives II	F. Bavaud		28C 14E	Contrôle continu	3
Géographie des ressources et population I	C. Mager	28C		Ecrite	3
Total des crédits exigés pour ce module					21

Pour se présenter en seconde partie, l'étudiant doit avoir obtenu les 21 crédits du module d'enseignements de base.

1.2. Seconde partie (années 2 et 3)

1.2.1. Module 2 : Géographie physique

Enseignements	Enseignants	Obligatoire	Pré-requis	2 ^e année	3 ^e année	SA	SP	Évaluation	Crédits ECTS
Climatologie	J.-M. Fallot	•	•			28C	28C	Écrite (3h)	6
Géomorphologie I	E. Reynard	•	•			28C		Écrite (2h)	3
Introduction aux sciences de la Terre	K. Föllmi F. Bussy	•	•			42C		Écrite (3h)	3
Géologie de la Suisse Occidentale	P. Baumgartner L. Baumgartner		•	•			28C	Écrite (2h)	3
Géomorphologie II	C. Lambiel		•	•			28CTP	Orale	3
Géomorphologie fluviale	S. Lane		•	•		14C 14TP		Pratique	3
Gestion de l'eau dans les Alpes	E. Reynard			•			28C	Orale	3
Risques environnementaux	M. Jaboyedoff			•		28C 14E		Écrite (2h)	3
Végétation de la Suisse	P. Vittoz			•		28C		Écrite (2h)	3
Total des crédits offerts									30
Total des crédits exigés pour ce module									18

1.2.2. Module 3 : Géographie humaine

Enseignements	Enseignants	Obligatoire	Pré-requis	2 ^e année	3 ^e année	SA	SP	Évaluation	Crédits ECTS
Cartographie I	N.N.	•		•		28C		Ecrite (2h)	3
Développement urbain durable I	A. Da Cunha	•			•	28C		Ecrite (2h)	3
Géographie urbaine I	C. Rozenblat	•		•		28C		Écrite (2h)	3
Géographie des transports I	G. Pini	•		•		28C		Ecrite (2h)	3
Géographie sociale I	R. Véron	•		•		28C		Ecrite (2h)	3
Constructions d'Europes I	C. Rozenblat				•	28C		Contrôle continu	3
Constructions d'Europes II	C. Rozenblat				•		28C	Contrôle continu	3
Développement urbain durable II	N.N.		•		•		28S	A définir	4
Géographie urbaine II	C. Rozenblat		•	•			28CS	Pratique	3
Géographie des transports II	G. Pini		•	•			28C	Ecrite (2h)	3
Systèmes environnementaux II	D. Bourg						28C	Ecrite (2h)	3
Géographie économique régionale	C. Mager				•	28C		Ecrite (2h)	3
Politiques territoriales I	J. Ruegg				•	28C		Écrite (2h)	3
Géographie du développement	R. Jaubert				•		28C	Pratique	3
Total des crédits offerts									43
Total des crédits exigés pour ce module									21

* * *

Conseil de Faculté du 9 juin 2011



Jean Ruegg
Doyen